

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Le 4 février - Journée mondiale contre le cancer** **Le cancer ne fait pas de discrimination !**

**Montréal, le 3 février 2010** – Une personne sur 2 recevra un diagnostic de cancer au cours de sa vie. Les autres vivront la perte d'êtres chers, ils les accompagneront dans la maladie, ils se battront pour qu'ils obtiennent des traitements dans des délais raisonnables, ils soutiendront financièrement les personnes atteintes sans protection ou assurance : un débat continu et incompréhensible au quotidien. À l'occasion de la *Journée mondiale contre le cancer*, la Coalition Priorité Cancer au Québec lancera officiellement une pétition demandant la création d'une agence de lutte contre le cancer. Par la pétition nous cherchons l'appui de l'ensemble des Québécoises et Québécois afin que le cancer devienne une priorité pour le gouvernement et que des mesures spécifiques et stratégiques soient mise sur pied rapidement. Le cancer lui, n'attend pas. Il continue de faire plus de 20 000 victimes annuellement au Québec.

<http://www.assnat.qc.ca/petition/SignerFr.aspx?idPetition=97>

Selon les taux de mortalité actuels, 24 % des femmes et 29 % des hommes, soit environ 1 Canadien sur 4 perdra son combat contre le cancer<sup>1</sup>. Tous groupes d'âges confondus, le cancer est la principale cause de mortalité. Aux Etats-Unis et en Europe, la lutte contre le cancer relève directement des présidents. Au Québec, quel est le réel degré d'importance de la lutte contre le cancer ? Nous vous le démontrerons.

Cette année, la Journée mondiale contre le cancer aura pour thème «Prévenir le cancer, c'est possible» et mettra l'accent sur des comportements préventifs : arrêter de fumer, avoir un régime alimentaire sain, faire régulièrement de l'exercice, modérer sa consommation d'alcool et se protéger des infections cancérogènes. Un rapport du Fonds mondial de recherche contre le cancer (WCRF) indique que 40 % des cancers pourraient être évités si la population adoptait un mode de vie plus sain. Parmi les mandats assumés par l'agence de lutte contre le cancer, on retrouverait celui de faire de la prévention auprès de la population et des groupes à risque.

### **Les membres de la Coalition représentent près d'un million de personnes**

La Coalition Priorité Cancer au Québec a été fondée en 2001 pour défendre et donner une voix aux personnes touchées par le cancer : les patients, les survivants, leurs familles et leurs proches et pour renforcer l'organisation de la lutte contre le cancer. Voici ses membres :

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et de services sociaux, Association canadienne du cancer colorectal, Association d'Entraide Ville-Marie, Association des Radio-oncologues du Québec, Association du cancer de l'Est du Québec, Association québécoise des registraires en oncologie, Association québécoise du lymphoedème, Cancer de l'ovaire Canada, Centrale des syndicats du Québec, Chaire de recherche et de traitement du cancer de l'UQAM, Corporation de sensibilisation VPH, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Fondation Monique Fitz-Back, Fondation québécoise du cancer, Hope and Cope / L'espoir c'est la vie, Institut de l'anémie, Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec, Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec, Organisation Multiresources pour les personnes atteintes de cancer, Organisation québécoise pour les personnes atteintes de cancer, Organisme gaspésien pour les personnes atteintes de cancer, Ovaire espoir, Québec – Consortium de recherche en oncologie clinique, Regroupement des onco-psychologues du Québec, Réseau canadien du cancer du sein, Réseau des femmes en environnement, Société de leucémie et de lymphome du Canada.

- 30 -

**Source :** Coalition Priorité Cancer au Québec  
Lise Roche  
Cell. : 514 296-0694

**Relations médias :** Michel Racette  
Cell. : 514 576-9327